



# Le Saint-Siège

---

**DISCOURS DU PAPE JEAN PAUL II  
AU NOUVEL AMBASSADEUR DE LA RÉPUBLIQUE DU SOUDAN  
LORS DE LA PRÉSENTATION DES LETTRES DE CRÉANCE\***

*Vendredi 17 mai 2002*

*Monsieur l'Ambassadeur,*

1. C'est avec plaisir que j'accueille Votre Excellence à l'occasion de la présentation des Lettres qui L'accréditent comme Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Soudan près le Saint-Siège.

Les paroles que vous m'avez adressées, et dont je vous remercie vivement, montrent que les Autorités de votre pays ont le souci du développement de relations d'estime et de collaboration entre le Soudan et le Siège apostolique, pour une action diplomatique toujours plus féconde. Je vous saurais gré de présenter à Son Excellence Monsieur le Président Omar Hassan Al-Bachir, dont vous m'avez transmis les souhaits courtois, les vœux que je forme en retour pour sa personne, ainsi que pour l'accomplissement de sa haute charge au service de la Nation. Par votre intermédiaire, je souhaite aussi adresser mes cordiales salutations à tous les habitants du Soudan, priant le Très-Haut de leur donner les énergies nécessaires pour édifier dans la concorde et dans l'unité une société toujours plus pacifique et plus fraternelle.

2. En évoquant la tragédie qui continue de meurtrir la Terre sainte, vous précisez, Monsieur l'Ambassadeur, que toute nation désirant s'engager de manière responsable sur la voie du progrès et du développement doit travailler sans relâche à l'avènement d'une paix durable fondée sur la justice et le pardon. Lors de la rencontre de prière à Assise le 24 janvier dernier, en présence des responsables des grandes religions du monde, j'ai rappelé que l'engagement pour la justice et la disposition au pardon sont les indispensables «piliers» de l'édification d'une paix durable. Il est nécessaire en effet que les nations fassent œuvre de justice, dans le respect de la dignité des personnes et des peuples; cela suppose que tout membre de la communauté

nationale ait conscience de ses droits et de ses devoirs, et que ceux qui sont chargés du bien commun aient le souci de distribuer les profits et les charges entre les individus et entre les collectivités. Un tel engagement doit s'accompagner d'une réelle volonté de travailler à la réconciliation des communautés nationales et de s'ouvrir au pardon, seule attitude capable de guérir les cœurs et de rétablir en profondeur des rapports humains perturbés.

Alors que votre pays cherche aujourd'hui des solutions concrètes et adaptées pour sortir de la spirale de la violence qui éprouve si durement les populations civiles et leurs biens, j'exprime le vif désir de voir tous les habitants trouver ensemble le chemin d'une collaboration loyale et responsable, pour contribuer à la cessation définitive des conflits qui plongent depuis tant d'années le pays dans la misère. La modernisation progressive de l'économie, des institutions et des modes de vie va de pair avec un dialogue de paix constructif et un engagement sérieux à déposer les armes. Ce sont là des éléments qui ouvriront la voie à l'avènement d'une société réconciliée et solidaire.

3. Dans cette perspective, il est souhaitable de travailler toujours plus à la compréhension et au respect mutuels entre tous, qui passent nécessairement par le respect du droit à l'existence et à l'identité des minorités présentes à l'intérieur d'un pays; cela constitue un signe clair d'une société qui sait intégrer les richesses culturelles qui la composent et favoriser la participation de tous à la vie politique, économique et sociale du pays. Dans le même temps, il importe que les personnes rejettent toute discrimination basée sur des critères ethniques, culturels ou religieux. L'unité nationale se construit dans l'accueil de la diversité, cherchant à la faire concourir au bien commun et au développement intégral de tous les habitants.

4. Vous soulignez, Monsieur l'Ambassadeur, que le gouvernement de la République du Soudan est soucieux de renforcer les libertés religieuses, notamment à travers leur inscription dans la nouvelle Constitution. Comme je le rappelais lors de ma visite pastorale dans votre pays en 1993, «la liberté des individus et des communautés à professer et à pratiquer leur religion est un élément essentiel pour la coexistence pacifique. La liberté de conscience et la liberté de rechercher la vérité et d'agir conformément à sa croyance religieuse personnelle sont tellement fondamentales pour l'être humain que tout effort pour les restreindre conduit inévitablement à d'implacables conflits» (*Discours au Président de la République, Khartoum, 10 février 1993, n. 5*). Une telle liberté ne met pas en cause la vie sociale, car toute vraie démarche religieuse permet aux personnes qui professent une religion de se découvrir frères en humanité avec tous leurs compatriotes.

5. Vous me permettrez, Monsieur l'Ambassadeur, de saluer par votre intermédiaire les Pasteurs et les fidèles de la communauté catholique au Soudan, courageuse dans l'épreuve, et soucieuse de témoigner chaque jour de l'espérance chrétienne et des valeurs évangéliques. Qu'elle poursuive dans la charité sa mission éminente de servir le Christ en servant ses frères, soutenue par la prière de sainte Joséphine Bakhita ! L'Église catholique sera, pour sa part, toujours disponible

pour mettre ses compétences et ses institutions au service de la promotion humaine de tous les Soudanais, dans des domaines tels que l'éducation, la santé, l'assistance sociale. Elle accomplit cette mission dans la fidélité à son Seigneur et avec la volonté consciente d'offrir, en particulier dans un dialogue loyal avec ses frères musulmans, des chemins nouveaux pour que viennent la justice et la paix, auxquelles les peuples aspirent si ardemment.

6. Monsieur l'Ambassadeur, alors que commence officiellement votre mission auprès du Siège apostolique, je vous offre mes vœux cordiaux pour la noble tâche qui vous attend. Soyez assuré que vous trouverez ici, auprès de mes collaborateurs, l'accueil attentif et compréhensif dont vous pourrez avoir besoin.

Sur Votre Excellence, sur les responsables de la Nation et sur le peuple du Soudan tout entier, j'invoque de grand cœur l'abondance des Bénédictiones divines.

---

*\*L'Osservatore Romano* 18.5.2002 p.8.

*L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française* n.24 p.6, 7.

© Copyright 2002 - Libreria Editrice Vaticana

---

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana